



NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

DIRECTION
B. P. 41
98860 - KONÉ

Téléphone 47.71.00
communication@province-nord.nc

N° référence *051106 / 2026/PPN*

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE LA PROVINCE NORD

Cette semaine, il est regrettable une fois de plus de constater des atteintes visant des agents provinciaux notamment au Centre Médico-Social (CMS) de Canala et ce, dans l'exercice de leurs missions, comme dans leur cadre de vie. Ces exactions fragilisent de manière significative la capacité de notre collectivité à assurer ses missions de service public.

Je condamne avec la plus grande fermeté ces comportements inacceptables. Rien ne saurait justifier que des agents, engagés au service de l'intérêt général, soient pris pour cible.

S'attaquer à un agent public, c'est porter atteinte au bien commun, affaiblir la présence du service public et mettre en difficulté celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour la cohésion sociale et le développement humain de la Province Nord.

J'appelle chacun au respect des personnes, des institutions et des valeurs qui fondent notre vivre-ensemble.

J'exprime enfin tout mon soutien à ces personnes, ces agents ainsi qu'à leurs équipes. La collectivité se tient à leurs côtés et prendra toutes les mesures nécessaires afin de garantir leur protection et la continuité du service public.

La 2^{ème} vice-présidente
De l'assemblée de la
Province Nord

[Signature]
Valentine EURISOUKE